

AVIS PUBLIC

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉE par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité QUE :

Le Conseil de la MRC de Matawinie a adopté, lors de la séance ordinaire du 18 mars 2026, le projet de règlement 265-2026 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Matawinie.

Plus précisément, le projet de règlement 265-2026 vise à ajuster la zone de « Contrainte de bruit routier et de secteurs d'exception ».

Le président de la Commission aménagement et environnement en collaboration avec un représentant du Service d'aménagement tiendront une assemblée publique de consultation. Lors de cette assemblée, le projet ci-dessus mentionné sera expliqué et les personnes désirant s'exprimer seront entendues.

Lieu : MRC de Matawinie
3184, 1^{re} Avenue, Rawdon (Québec) J0K 1S0
Date : 2 juin 2026
Heure : 18h

Le projet de règlement 265-2026, dans sa version intégrale, est disponible pour consultation au bureau administratif de la MRC.

Donné à Rawdon, ce 6 mai 2026.

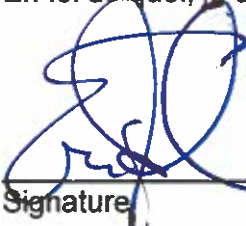


Édith Gravel
Directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), ERIC GELINAS, directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère) de la Municipalité de SAINTE-EMILIE-DE-L'ENERGIE certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, conformément à la Loi, le 11 MAI 2026, entre 14 h et 15 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 MAI 2026.



Signature